



CONTRAT D'ENGAGEMENT NUMERICABLE - QUESTION SUR SIGNATURE

Par **nounette48**, le 11/12/2012 à 12:15

Bonjour,

Suite à un abonnement numéricable par téléphone le 11 septembre 2012, plusieurs problèmes se sont produits entre les services qu'ils soient techniques ou clients. J'ai donc désiré résilier mon abonnement. Dans leur offre, ils déclarent que l'abonnement est "sans engagement" sauf qu'ils ne précisent pas "seulement pour les offres mobiles". J'ai donc 380 € de frais de résiliation... Je n'ai jamais signé un contrat d'engagement(envoyé seulement par internet de leur part...) mais j'ai envoyé une lettre de résiliation... je voulais savoir s'il m'était possible de faire valoir la non signature d'un contrat même si j'ai effectué cette lettre de résiliation?

Merci d'avance

Par **cid59390**, le 06/01/2013 à 18:38

pareil je suis cliente depuis 2007 chez eux...en novembre jles ai appeler car de mon contrat initial que je payer 29.90e j'ai vu ke jpayer 40depuis un bon moment...bref jai donc décidé de tel pour evoluer dans mon offre...bref tout se fait par tel jattend les courriers et le materiels et rien...lattente était de 1 mois donc jorai du avoir tout en decembre...jles rappels et la on me dit s'est annuler.....fait chier koi et la on me dit on peu refaire la demande mais attente de 1 mois....mdrrrrrrrrrr.....donc pas avant janvier 2013...biensur jsuis enerver...et du coup jai était voir ailleur...bref je regarde mon compte sur le net de numericable....une facture de 400euros...ils sont fous...et la biensur kan on tel s'est du charabia...soit disant jai resilier avant la date d'anniversaire...enfin plin de chose incomprehensible....bref...j'ai decider d'ecrire au service de numericable...on verra bien...et jvai voir si je peu me faire aider par des organises ou par mon assurance...mais 400e s'est trop....encore 40e ok et encore mais la va chier numericable ...ils me prennent pour un guichet ou koi.....aidez-nous svp je sais pu trop koi fer si se n'est qu'attendre.....grrrrrrrrrr